

## **Initiative contre la construction des minarets**

La Conférence des évêques suisses dit non à l'initiative contre la construction des minarets. Elle s'exprime sur ce sujet parce que c'est une question politique qui porte sur une religion et sur les droits corporatifs des religions. Les minarets, comme les clochers des églises, sont un signe de la présence publique d'une religion.

Nous sommes conscients que les droits inhérents à la liberté religieuse et culturelle ne sont pas respectés dans certains pays de religion islamique. Les chrétiens en particulier subissent des difficultés dans leur pratique religieuse et des restrictions dans la construction d'édifices sacrés. Nous réaffirmons notre proximité et notre solidarité avec les chrétiens subissant des limitations de tout genre et des persécutions.

En tant que évêques et citoyens suisses, nous nous réjouissons que la Constitution de la Confédération ne contienne plus d'articles d'exception et nous ne souhaitons pas qu'on en introduise de nouveaux.

L'interdiction générale de construire des minarets fragiliserait les efforts nécessaires pour établir une attitude d'accueil réciproque dans le dialogue et le respect mutuel. En la matière, la peur est mauvaise conseillère. L'édification et l'usage des minarets sont d'ailleurs aussi régis par les règlements de construction.

Nous invitons à repousser l'initiative, non par méconnaissance des difficultés réelles, mais parce que nous sommes cohérents avec nos valeurs chrétiennes et les principes démocratiques de notre pays.

Delémont, le 9 septembre 2009

Les évêques suisses